

LE NORD

EMPARONS-NOUS DU SOL.

ST-JEROME, 15 SEPTEMBRE 1887.

G. A. NANTEL Rédacteur

Le COMPAGN D'IMPRIMERIE DU NORD

ST-JEROME

JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1887.

Nouvelles de Partout

ETATS-UNIS

Une exécution des plus étonnantes vient d'avoir lieu à Camden (Caroline du Sud).

Lorsqu'on lui a annoncé que son dernier moment était arrivé et que tout était prêt pour l'exécution, Danzy a légèrement pâli, mais il n'a pas montré d'autres symptômes d'appréhension ou de crainte, et il a marché d'un pas ferme vers l'échafaud.

La petite ville de St-Joseph (Missouri) a été le théâtre d'un incident dramatique des plus extraordinaires.

Il y a deux semaines environ, un dangereux malfaiteur, Ike Laws, qui faisait depuis longtemps la terreur du comté de Webster, était gravement blessé dans une rencontre avec une escouade de députés-shérifs chargés de l'arrêter.

On a tout lieu de croire que les auteurs de cet atroce coup de main ne sont pas autres que des brigands faisant partie de la bande de Laws, et qu'ils l'ont enlevé pour qu'il ne les dénonçât.

New-York, 8 — Un cyclone s'est déchaîné sur la vallée qui s'étend au nord de Norwich, comté de Chenango (New-York), et y a causé des dégâts considérables, principalement dans les champs de houblon.

Des orages accompagnés de tonnerre et de grêle ont éclaté sur différents points de l'Etat de New-York, notamment à Worcester, dans le comté d'Otsego, à Binghamton et à Saratoga, et ont causé partout beaucoup de dégâts matériels.

D'autre part un orage d'une violence extraordinaire s'est abattu sur la ville de Haverhill (Massachusetts) et sur la vallée de Merrimack. A Haverhill il est tombé une pluie torrentielle et la plupart des rues ont été inondées.

Enfin un cyclone beaucoup plus effroyable que celui de Norwich a dévasté le village de Sylvania, situé à dix milles au nord de Toledo (Ohio). Le nouvel asile des aliénés de l'Etat, qui se trouve dans ce village a été très endommagé et il faudra, dit-on, au moins \$8,000 pour le réparer.

Grand incendie à Minneapolis (Minnesota). Tout un groupe de scieries à vapeur a été détruit par le feu et plus de cinq millions de pieds de bois ont été consumés avant qu'on ait pu maîtriser les flammes.

New-York, 12 — L'hôtel Berwick à Cambridge (Ohio), a été le théâtre d'un drame sanglant.

Deux coups de revolver ont été tirés sur un jeune homme du nom de Harris. Cet infortuné, quoique ayant reçu les deux balles dans la tête, a eu le courage et la force de se sauver à la gare du chemin de fer, de monter en wagon et de se rendre à Caldwell, petite localité située à plusieurs milles au sud de Cambridge.

Toutefois le blessé n'a pas pu donner d'autres détails, mais ce qu'il y a de plus prodigieux dans ce drame, au dire des médecins, c'est que Harris ait pu faire ce voyage avec deux balles dans la cervelle et qu'il ne soit pas encore mort.

Lewiston, Me 12 — Dimanche dernier au matin, pendant qu'un grand nombre de résidents étaient à se baigner à Ocean Spray, Mlle Ober, fille du célèbre restaurateur de ce nom, et qui prenait ses ébats un peu éloignée de ses compagnes, se sentit tout à coup épuisée et incapable de se maintenir en équilibre.

Charles Rider, un nègre, a été arrêté il y a quelque temps dans la 17e rue, à New-York, en train de dévorer le cadavre d'un chat qu'il avait trouvé dans le ruisseau sous prétexte que les esprits lui avaient révélé que c'était le seul moyen pour lui de trouver le bonheur, et envoyé au pénitencier pendant un mois. Il avait été à peine libéré depuis quelques jours qu'il a été retrouvé mangeant un autre chat dans la 22e rue. Cette fois Rider, qui est probablement fou, a été condamné à deux mois de pénitencier.

EUROPE

Paris, 2 — On mande de Berlin que la note qui domine de plus en plus dans la presse allemande, c'est une hostilité déterminée et raisonnée contre la France; les mémoires faits pour servir d'aliments à ce sentiment exagéré. Mais en même temps, comme l'expose la Gazette nationale, l'Allemagne prétend ne pas vouloir même en présence de nouvelles excitations anti-allemandes, sortir un instant de son calme.

Tous ces articles, tendant à accuser la nation française de nourrir les plus noirs desseins contre l'Allemagne, ont pour but d'influencer contre nous l'opinion en Europe; ils ont déjà réussi à provoquer en Autriche un mouvement anti-français. Ces jours derniers, le Fremdenblatt, de Vienne, le principal organe catholique, engageait les industriels autrichiens à ne pas prendre part à l'exposition de Paris, vu qu'ils couraient constamment le risque d'être pris

pour des Allemands et de subir à ce titre les molestations et des insultes.

Paris, 7. — Le grand état major prussien ne se lasse pas de dépenser des millions pour rendre Metz encore plus impenable.

On achève en ce moment trois forts secondaires sur les bords de la petite rivière qui va des carrières de Jaumont à la ligne de Thionville.

Un peu plus au sud, près du village de Saulny, on vient d'achever et d'armer deux forts secondaires, tout près de l'endroit nommé la Tuilerie, où tant de blessés français sont morts à la suite de la bataille de Gravelotte.

Un peu à l'est, tout près du village de Woippy, on achève un fort de seconde classe qui commandera la ligne de Thionville et la route importante de la Maison-Rouge.

Paris, 8. — Le succès continu de la mobilisation remplit de joie les cœurs de tous les patriotes français. Chaque telegramme du « siège de la guerre » est lu avec un sentiment de satisfaction et d'orgueil. La satisfaction qu'inspire ce succès est doublée par les critiques hostiles des journaux allemands qui, pour la plupart, persistent à dire que cet essai de mobilisation n'est qu'une comédie arrangée d'avance.

M. Laguerre, le jeune député radical, qui, emporté par son amitié personnelle pour le général Boulanger, a été assez imprudent pour télégraphier à un de ses amis un commentaire injurieux à propos de la mobilisation, a été malmené dans les colonnes de presque tous les journaux français, sans distinction de parti.

Il s'est peut-être commis quelques légères erreurs dans les plans militaires du 17e corps d'armée, mais leur peu d'importance et leur petit nombre ne font que mieux ressortir le succès général de la mobilisation. Sur 38,000 hommes environ faisant partie du 17e corps, 35,000 sont actuellement sous les armes.

Tout considéré, c'est un résultat dont la France peut être fière, et il n'est pas étonnant qu'on dise maintenant qu'il ne faut pas seulement arrêter les espions, mais qu'il faut leur faire voir le spectacle magnifique de la résurrection de l'armée française.

Les amis du général Boulanger, qui ont toujours été ses plus ennemis, finiront par le rendre l'homme le plus impopulaire du pays. La marche guerrière. En revenant de la revue, n'est plus aujourd'hui qu'un air comique qu'on a travesti en marche funèbre et qui se joue à Toulouse avec succès. L'effet est, dit-on, aussi lugubre que l'aspect du sort actuel du vaillant général.

Paris, 8. — On mande de Berlin au Moniteur Universel que le langage des feuilles officieuses allemandes à l'égard de la Russie est de nouveau tout intel et tout cre; elles font valoir l'attitude ouvertement hostile du gouvernement allemand contre le prince Ferdinand comme preuve du prix que le prince de Bismarck attache au rétablissement d'une entente avec la Russie.

C'est avec une joie exubérante que ces mêmes journaux signalent tout ce qui peut être interprété dans ce sens que le czar avait été très désagréablement affecté de se voir l'objet de bruyants hommages de la part des intrus allemands et des dézagogues français.

Au milieu des nombreux articles que la presse allemande a consacrés à l'examen des conséquences que peut avoir la mort de Katkoff, on a remarqué celui où la Gazette de Cologne avoue que toute la campagne en faveur du septennat et de l'augmentation de l'armée allemande a été entreprise, non par crainte d'une attaque de la France, mais en raison des symptômes d'hostilité de la part de la Russie.

Londres, 9. — Le gouvernement a consenti à accorder annuellement une subvention de 15,000 au Pacifique Canadian pour transporter les mailles.

Paris, 9 — Il vient de se former une société de six femmes mariées, bien connues à Paris et toutes titrées, qui ont mis de côté le costume ordinaire de leur sexe et revêtu les habits du sexe fort. Elles por-

tent les cheveux courts et conduisent elles-mêmes des dog-carts. C'est la marquise de Belbeuf, sœur du duc de Morny, qui a lancé cette mode nouvelle.

Paris, 9 — La semaine dernière, une dame américaine de Boston, Mme Young, examinait divers articles exposés dans les magasins du Louvre, quand elle s'aperçut qu'elle était suivie par un Français bien mis qui s'arrêtait partout en même temps qu'elle et ne la quittait pas d'une semelle. Elle venait de s'arrêter pour regarder un étalage de mouchoirs, quand elle se sentit touchée au bras par l'étranger.

Aussitôt d'un mouvement instinctif, elle leva son ombrelle et en frappa l'inconnu qui fut atteint à l'œil. La dame fut aussitôt saisie par deux employés du magasin, tandis qu'une foule compacte s'amassait à l'entour. L'individu était un agent de la sûreté, et il aurait pu en cuire à Mme Young si quelques messieurs de ses amis, bien connus de l'administration, n'étaient intervenus et n'avaient établi son identité.

L'agent de la sûreté a déposé une plainte en voies de fait, mais tout a fini par s'arranger chez le commissaire de police et l'affaire a été étouffée.

Rome, 9 — Les autorités de Florence, de Gènes, de Bologne, de Padoue et d'autres villes ont donné ordre que tous les théâtres devraient se pourvoir de lumière électrique pour remplacer le gaz, avant la fin de l'année.

Une fête aura lieu le 17 septembre au Palais de Crystal, à Londres, en l'honneur du centenaire de la constitution américaine.

Le tribunal de Sarlat, département de la Dordogne, France, vient de juger une assez curieuse affaire.

Il y a quelques semaines, M. S., maire d'une petite commune de l'arrondissement de Sarlat, convolait en secondes noces avec sa belle sœur, une jolie brune de vingt ans. En arrivant à la mairie, les deux futurs furent attendus. L'adjoint ne venait pas. Craignant de voir la cérémonie indéfiniment retardée, redoutant peut-être aussi d'entendre commencer un charivari monstrueux dont il avait été menacé, le maire n'attendit pas longtemps.

Quand l'adjoint arriva à la mairie, le couple en était parti depuis quelques instants. Le maire s'était marié lui-même. Il avait d'ailleurs, dans son trouble et sa précipitation, oublié les formalités les plus usuelles.

Instruit par la rumeur publique des circonstances dans lesquelles ce mariage de haute fantaisie avait eu lieu, le parquet de Sarlat, à la suite d'une enquête, demanda au tribunal de cette ville d'en prononcer la nullité. C'est ce qui vient d'être fait. M. S. est démarqué. Mais que les bonnes âmes se rassurent. Les époux déunis vont s'unir de nouveau, devant l'adjoint qui, cette fois, ne sera pas en retard.

Les vieilles coutumes prêtent souvent au ridicule.

Il y a encore en Angleterre certains endroits où les lords maîtres restent coints d'une auréole et où l'on ne prononce leur nom et leur titre qu'avec force génuflexions et protestations respectueuses.

L'acteur Foote l'apprit à ses dépens. Un jour il s'arrêta dans une auberge pour y dîner. En réglant son compte, l'aubergiste lui demanda s'il était satisfait.

Parfaitement, répondit Foote j'ai diné comme personne en Angleterre.

L'aubergiste fronça le sourcil. — Excepté le maître, pourtant, dit-il avec vivacité. — Je n'en excepte personne, répondit l'acteur avidement étouffé de cette remarque.

L'aubergiste devint très rouge. — Vous devez en excepter le maître, s'écria-t-il avec chaleur.

Foote devenait facilement exaspéré. — Pas même le maître ! fit-il en appuyant sur chaque syllabe.

L'aubergiste, qui était en même temps magistrat des sessions ordinaires, somma Foote de comparaître devant le mayor de l'endroit.

M. Foote, lui dit ce vénérable magistrat, vous saurez que c'est une habitude qui date de temps immémorial de faire dans cette ville une exception pour le maire, et ainsi que vous n'oubliez pas une autre fois nos us et costumes, je vous condamne à un shilling d'amende ou à cinq heures d'emprisonnement, à votre choix.

Foote rageait. Il fallait pourtant s'exécu-

ter. Il sortit de la salle en disant : — Je ne connais pas dans toute la chrétienté de plus grand butor que cet aubergiste.

Il s'arrêta brusquement, et se tournant respectueusement du côté de Sa Seigneurie, il ajouta : — Excepté le maire.

Paris, 11. — Le Courrier de Posen annonce qu'une ordonnance du gouvernement prussien interdit aux élèves du Lycée de parler polonais dans l'enceinte de cet établissement, et même dans la rue, s'ils passent près des professeurs. Les annexés de l'Est ne peuvent pas parler leur langue, ceux de l'Ouest ne doivent pas parler français, les danois est interdit à ceux du Nord. Cela fait, tout autour de l'empire germanique, une ceinture d'opprimés qui n'ont pas le sentiment allemand.

Au sujet des vexations de toute sorte dont les Alsaciens-Lorrains sont victimes de la part des autorités prussiennes, on raconte, en Alsace, une piquante histoire.

Les couleurs françaises étant prosrites dans les pays annexés, sous quelque espèce qu'elles se présentent, il sera interdit aux cultivateurs alsaciens-lorrains, à partir du printemps prochain, de laisser pousser simultanément dans leurs champs des coquelicots, des bluets et des marguerites. L'une des trois couleurs, et par conséquent l'une des trois fleurs dont l'assemblage est qualifié de séditieux, devra donc être éliminée, faute de quoi le propriétaire du champ sera passible d'une amende de 100 marcs ou de six mois de prison.

AU PAYS

London, Ont., 9 — Le détective John T. Norris, de Springfield, Ohio, est actuellement à London, à la recherche d'Israël Lucas, le trésorier du comté d'Anglaze, Ohio, qui s'est sauvé dans la nuit du 27 août, en emportant avec lui une somme de \$31,613.94. Lucas est venu au Canada avec sa femme, et a laissé à la maison cinq petits enfants, tous âgés de moins de dix ans, sans aucun moyen de subsistance. Ces enfants sont d'une première femme, qui était elle-même la sœur de la seconde femme de Lucas. On ignore où il peut se trouver actuellement, mais l'on croit qu'il s'est établi dans quelque petit village tranquille. Il est âgé d'une trentaine d'années, est de taille moyenne et les cheveux bruns. Mme Israël Lucas est âgée de 20 ans, et a de petits yeux noirs.

On croit que Sir John Macdonald va s'embarquer pour l'Angleterre prochainement et qu'il fera le voyage de retour avec M. Chamberlain.

Le feu semble avoir déclaré la guerre à la ville de Montreal. Samedi matin on a appris avec stupeur qu'une grande conflagration — enait de jeter la désolation dans le faubourg de Quebec.

Le feu éclata vers quatre heures et quart dans la vaste tannerie de M. Henry Porter, entre les rues Visitation et Beaudry, près de la rue Sherbrooke.

Cette manufacture, connue sous le nom de Tannerie Porter et Savage, n'appartient maintenant qu'à M. Porter. Les flammes furent découvertes par le gardien Lavoie dans l'angle ouest de l'établissement, dans le moulin d'écorces au-dessus de l'engin.

Le gardien courut avertir l'ingénieur mais deux minutes après, des gerbes de flammes s'élevaient du toit. Au même temps, le constable Soulière donna l'alarme. En cinq minutes, une masse de flammes enveloppa l'édifice dont les murs étaient en briques, mais dont l'intérieur était en bois.

Le constable Leureux donna alors les seconde et troisième alarmes. Toute la brigade sous la direction du sous-chef Naud fit diligence et trouva la vaste tannerie enveloppée par le feu. Un fort vent d'Ouest soufflait et lançait des étincelles, des tisons et des nuages de fumée à une distance énorme. La pompe Mason du quartier Saint-Jean-Baptiste s'installa sur les hauteurs de la rue Sherbrooke.

Les pompiers des postes 2 et 6 étaient à ce poste. Ils sauvèrent une partie de l'établissement sur la rue Visitation.

La pompe à vapeur Clapp et Jones était au coin des rues Ontario et Beaudry, les trois Merryweather étaient disposées l'une au coin des rues Ontario et Panet, et l'autre rue Beaudry.

Malgré les efforts des pompiers, le feu dévora deux édifices sur la rue Beauty contenant dix-sept logis, toute la tannerie

jusqu'aux écuries et plusieurs logis sur la rue Visitation.

Le spectacle était effrayant. Le vent faisait fureur, des gerbes de flammes s'élevaient au-dessus des rues, on entendait les détonations des barils d'huile, tout le quartier était dans la terreur.

L'incendie ne fut contrôlé et sans danger pour les environs qu'à sept heures et demie.

Pendant que les pauvres ouvriers, surpris par le feu pendant leur sommeil, se sauvaient de tous côtés, une femme s'écria tout à coup que son enfant était encore dans la maison en flammes. Personne ne paraissait vouloir s'aventurer dans la maison pour risquer un sauvetage peut-être inutile, car l'on pensait que déjà le petit malheureux avait dû périr.

Près de cette femme, folle de terreur, se trouvait le constable Bourguignon, qui en face de la douleur de cette mère malheureuse, n'écouta que son courage et se précipita dans le brasier ardent pour tâcher d'arracher une victime à l'incendie. Le brave constable revint au bout de quelques instants avec l'enfant qu'il avait trouvé au troisième étage dans son berceau et le remettait sain et sauf à sa mère.

On a constaté plusieurs autres actes de dévouement. D'un autre côté, des voleurs ont profité de la confusion pour voler les victimes du sinistre.

Tout a été réduit en cendres, sauf quelques effets de ménage, qu'on a réussi à sauver.

Les pertes générales sont évaluées à près de \$400,000.

La tannerie Porter donnait de l'ouvrage à deux cents employés.

M. Porter était parti pour Toronto, la veille.

Robert McCleish, âgé de 25 ans, mouleur, employé dans une fabrique du canal a été arrêté samedi par le sergent Richardson, sous l'accusation d'avoir tenté d'enlever un enfant de trois mois à Mme Mead, qui demeure sur la rue Nazareth. La fenêtre de la chambre à coucher de Mme Mead était ouverte et elle dormait quand elle fut tout à coup éveillée par les cris du bébé qui reposait à côté d'elle. En même temps elle vit un homme qui allait saisir l'enfant. A ses cris d'effroi, à ses appels désespérés, les voisins accoururent et arrêtèrent le voleur, qui fut remis entre les mains de la police, et subira son procès aujourd'hui.

Un chat monstrueux vient de naître à Saint-Roch, Québec. Cet animal a, paraît-il, deux têtes, deux gueules, trois yeux et 4 queues.

Un jeune français, William Ledue, âgé de 21 ans, qui habite rue Barré, Montréal, a tenté de s'ôter la vie jeudi matin dans les circonstances suivantes :

Le jeune Ledue était en amour avec une jeune fille de cette ville depuis une couple d'années. Mercredi, sa bien-aimée le renvoya.

Sa disgrâce fut cause d'une si grande douleur qu'il en perdit courage et se mit à boire pour s'étourdir. Le soir il se coucha dominé par son chagrin et l'influence de l'alcool.

En se levant jeudi matin, il prit une forte dose de vert-de-Paris dont il s'était procuré la veille un paquet de quatre onces. La dose était trop forte et elle provoqua d'heureux vomissements qui sauvèrent le malheureux jeune homme. Les gens de la maison ne tardèrent pas à s'apercevoir de son état et firent prévenir à la hâte le médecin de l'hôpital Notre-Dame.

Leduc fut transporté à l'hôpital. En route il rejeta encore du poison et le Dr Brennan se servit d'une pompe, parvint à dégager complètement son estomac. Leduc est aujourd'hui en bonne voie de rétablissement. Il est encore à l'hôpital Notre-Dame.

St-Lucie — Le Rev. M. J. B. Vaillancourt, Pire, offre en vente sa MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ de six arpents en prairie, 150 acres en terre arable et de 29 arpents en cèdre, épinette rouge et blanche. L'une des meilleures fermes de la paroisse.

ON DEMANDE Deux Garçons ou deux Filles de 12 à 15 ans A L'IMPRIMERIE DU NORD

LA COMPAGNIE d'Imprimerie du Nord... COMITÉ DE TERREBONA, P. Québec.

temps, de misères sauvées à l'habitant durant l'hiver et les grosses pluies, de confort aux animaux en tout temps, d'épargne de fourrages que l'on est exempté ainsi de traîner dehors souvent jusqu'à un demi-arpent entre la grange et l'étable.

L'habitant, ici, entre dans sa grange, et il n'a plus à sortir avant que tout soit fini. Tout est ménagé, tout est calculé; rien ne s'opère, ni paille, ni foin, ni déchets, ni balle de grain; tout reste en dedans de la construction, et le printemps, tout ce qui n'a pas été consommé s'en va au fumier. Rien n'est perdu et le pauvre cultivateur n'a pas à maudire tout l'hiver contre les gros temps, les tempêtes qui lui causent tant d'ennuis et de fatigues quand il est à son train.

Ces gros solages en pierre donnent en outre plus de chaleur aux animaux, et il est toujours plus facile de faire arriver de l'eau à cet intérieur situé un peu au-dessous du sol soit au moyen de puits, soit par un aqueduc. Bref, le Haut-Canadien a adopté ce système de bâtir ses dépendances, et il me semble qu'il a visé juste; cette construction unique est moins dispendieuse que la quantité de petits bâtiments que l'on voit sur nos bonnes fermes; et c'est la porcherie, et c'est la bergerie, et c'est l'étable, et c'est l'écurie, et enfin c'est la grange. Ici, tout est réuni sous un même toit: moins de déplacement et de personnes et de fourrage; moins de traînée dehors et moins de misère pour le garçon de ferme chargé de soigner les animaux. N'est-ce pas là bien calculer, et nos cultivateurs ne pourraient-ils pas profiter un peu de cette expérience à bon marché?

Quelques notes éparses: Les champs de blé d'Inde sont à perte de vue, ça et là. Le Haut-Canadien préfère cela comme engrais aux pois et blé. Nous voyons des arpents et des arpents semés en une sorte de blé d'Inde de l'Ouest destiné aux silos.

En laissant Vaudreuil et Foulanges jus-à Havelock, en deça de Péterboro, nous passons à travers le pays le plus triste, le plus désolé, le plus repoussant que j'aie vu. On dédaigne Saint-Hypolite, on baffonne Wentworth: des petits paradis terrestres à côté de cela! Je ne sais pas ce que font ces pauvres gens pour vivre là. C'est l'abomination de la désolation. Je déclare net que mes braves électeurs de St-Hypolite sont des bienheureux à côté des habitants de cette contrée inhospitalière où, pourtant, l'Anglais, l'Écossais et l'Irlandais s'arrachent encore passablement, me dit-on.

Comme paysage, peu de choses à remarquer; sur des milles et des milles, des rochers et des élévations en roche, des élévations en roche et des rochers blanchis par le soleil, recouverts d'herbes jaunes, d'herbes blanches et d'arbustes rabougris. Réjouissez-vous, peuple de St-Hypolite, et vous, colons de Wentworth, jubilez dans votre cœur, j'ai découvert le pays qui vous venge!

Il y a environ, sur tout cela, trois ou quatre lacs que mon ami et compagnon, grand pêcheur raffiné, appelle des mares d'eau. Un seul beau et grand lac, comme le Petit Nominique, le Sharbot lake. Ah! si tous ces gros saxons qui se gaudissent et se maillent au spectacle d'une paisible scenery, voyaient donc nos belles montagnes vertes et nos grands lacs encachés de verdure luxuriante! Je jouis en pensant à la figure qu'ils feraient en se voyant

si bien battus par nos cantons du Nord.

S'ils avaient ce beau pays de nos amours, comme ils y feraient vite un chemin de fer!

Perth et Péterboro sont les deux principales petites villes sur notre passage. Très jolies, très coquettes ces jeunes gens, dont St-Jérôme pourrait être la digue sœur si elle le voulait. Mais St-Jérôme ne se soigne pas assez; toilette démodée, pas assez de balai pour s'épousseter, pas assez de chaux pour se blanchir, pas assez de peinture pour varier les couleurs de son teint trop négligé, trop généralement abandonné à ses traits naturels. Le rateau, le balai, le blanchissoir et le pinceau devraient être spécialement tenus en honneur et décorés à St-Jérôme; avec aussi un peu de bon goût et de dessin varié en architecture. Quand St-Jérôme aura retapé tout: sa toilette, il pourra se comparer encore d'assez loin à ces petites villes haut-canadiennes, qui, pourtant, ne sont que des villes de sixième ordre.

Tout cela est dit, encore une fois, sans vouloir chagriner personne. M. le Maire et MM. les Conseillers moins que les autres, excellentes personnes que j'estime fort, mais dont j'ai le soin de me tenir à 500 milles de distance pour mieux dire son fait à la bonne petite ville confiée à leurs soins paternels.

(La suite au prochain numéro)

LOTÉRIE NATIONALE

Appel de M. le curé Labelle à tous ses amis, de quelque parti politique qu'ils soient.

M. le curé Labelle remercie cordialement ses amis et toutes les personnes qui, dans le passé, ont apporté leur concours à l'œuvre de la Loterie nationale. Il espère, maintenant que les difficultés et les obstacles de toute nature qui forment le cortège habituel d'une entreprise nouvelle ont été surmontés par cette loterie, maintenant que l'expérience acquise permet d'envisager l'avenir avec plus de sûreté, et que la clientèle étrangère s'est grandement accrue, que ses amis de la Province de Québec travailleront avec plus d'ardeur que jamais à assurer le succès de son œuvre.

M. le curé Labelle désire en même temps que chacun sache bien, que créée dans l'unique but d'aider à la colonisation, la loterie ne sera jamais détournée de ses fins légitimes tant qu'elle sera sous son patronage, et il peut donner l'assurance formelle au public que l'impression des personnes qui, de bonne foi, sans doute, s'imaginent que quelque influence politique pourrait s'exercer à son insu et au détriment de l'œuvre, est absolument dénuée de fondement. Il se croit personnellement coupable de vol et d'abus de confiance s'il se laissait volontairement abuser.

M. le curé Labelle a promis, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, de venir en aide à l'orphelinat de Wentworth si le prochain tirage est heureux. Ce tirage donnera des résultats plus ou moins considérables suivant le zèle et l'empressement des amis de l'œuvre à acheter des billets.

La Loterie Nationale a commencé à produire de bons résultats pour la colonisation, mais elle vient de subir un temps d'arrêt. M. le curé Labelle compte que ses amis vont, en conséquence, redoubler de zèle, et il aime à croire que le jugement porté par l'autorité diocésaine et le rapport des commissaires touchant l'admini-

stration de la loterie auront l'effet de tranquilliser les consciences les plus délicates.

Par ordre de M. le curé Labelle, S. E. LEFEBVRE, Secrétaire L. N. Montréal, 7 sept. 1887.

A la suite d'un article et d'une lettre parus dans les nos de l'Étendard des 8 et 10 septembre couant, la Minerve publie la communication suivante:

M. ARCHAMBAULT ET LA LOTÉRIE NATIONALE

Si quelqu'un a pu, jusqu'à ce jour, douter de l'expérience de M. L. H. Archambault en matière de loterie, comme en toute autre, ces doutes vont disparaître comme de légers nuages sous l'action d'un vent de tempête après les deux brillants articles publiés par ce monsieur dans l'Étendard du 8 et du 10 courant.

Si Grandeur Monseigneur de Montréal croit opportun de nommer une commission pour s'enquérir de la vérité des accusations portées contre la loterie nationale dans le journal l'Étendard, pour voir si la loterie a été conduite sur des bases honnêtes et justes, etc. (voir le texte de la commission). Après examen, la commission a cru pouvoir déclarer que la loterie a été conduite sur des bases justes et honnêtes, mais qu'elle n'a pas produit tout ce qu'on en attendait, vu l'expérience des organisateurs et le manque de mise de fonds. En tout cela, il n'est pas plus question de M. Archambault que de l'homme dans la lune. Une seule des accusations portées par l'Étendard aurait pu nuire à M. Archambault; il y était dit que si la loterie n'était qu'une invention pour faire vivre un certain nombre de personnes, cela ne valait pas la peine, et ces personnes pouvaient vivre autrement. Or, les investigateurs semblent avoir pris soin de disculper M. Archambault de cette accusation en montrant que les salaires payés en trois années ne sont pas du tout exorbitants.

Malgré cela, voilà M. L. H. qui se crut attaqué directement par le rapport. Dire que des hommes ont pu manquer d'expérience! quel crime épouvantable! Comment donc en présence de faits qui se rapportent à la loterie de la Louisiane et des Arts décoratifs, avoir l'audace de faire cet aveu? D'abord, M. Henri, si vous n'avez jamais d'autres crimes à vous reprocher que celui d'avoir manqué d'expérience, vous pouvez vivre en paix et vous mourrez les quatre pieds blancs. Au reste, ce que le rapport constate, vous l'avez déclaré vous-même très humblement en plein public. Rappelez-vous une certaine circulaire composée par vous et lue par M. Labelle au tirage final de la première loterie. Vous y disiez avec une simplicité vraiment caudale: "En mettant comme nous l'avons fait des prix aussi élevés nous avons commis une erreur"; et plus loin: "Si nous recommençons une autre loterie ce sera sur une base tout à fait différente; l'expérience nous aura été favorable". Si ce n'est pas là une confession publique de votre expérience personnelle, les mots ne signifient plus rien, où il faudra dire que vous pensez comme l'Allemand que les mots ont été donnés à l'homme pour cacher sa pensée.

Vous soutenez ensuite que le rapport est inexact, erroné. Abordons, dites-vous le prétendu déficit de la première loterie. Les investigateurs déclarent qu'il y a un déficit de \$3,552; moi, je le nie positivement. Voilà un abordage qui pourrait vous coûter cher, M. L. H. A. Ou votre avancé est vrai, ou il est faux. S'il est vrai, M. Lefebvre, le secrétaire de la loterie est donc parjure, puisqu'il a déclaré sous serment que les états de compte, fournis par lui, de toutes les affaires de la loterie, depuis le commencement jusqu'à ce jour, étaient corrects. Si votre avancé est faux, M. Lefebvre peut fort bien vous demander compte d'une accusation qui est un peu plus grave que l'accusation de manquer d'expérience; celle-là, au moins, est prévue par le code. Quoi qu'il en soit, les commissaires, eux, n'avaient aucune raison de ne pas s'en rapporter à des comptes assermentés. Il est vrai, dites-vous, que

les cloches ont été payées en avril. Il est vrai aussi que les reçus de M. McShane, de Baltimore, disent que les cloches ont été payées en mai.

Vous avez appris un fait qui ne vous paraît pas explicable; c'est que les états fournis, pour la deuxième loterie, arrivent au 20 février quand le tirage n'a eu lieu que les 20 et 21 d'avril et avec une expérience consommée, vous tirez cette conclusion par les cheveux: On a donc voulu tromper quelqu'un. Si vous aviez voulu lire le rapport sur les lignes au lieu de vous torturer pour le lire entre les lignes, vous auriez vu que le transport a eu lieu le 10 mars Or, comme dans les années ordinaires, entre le 20 février et le 1er mars il n'y a pas un espace de temps incalculable, votre expérience des affaires vous aurait de suite fait comprendre que les comptes ont dû être arrêtés à la date du transport. Il y a donc un deux-feuilles de compte au lieu d'une seule pour la deuxième loterie, mais cela ne change en rien le résultat final.

Puis M. L. H. A. se sent piqué dans un autre endroit fort sensible; c'est la question des salaires. Mais qui donc vous le reproche votre salaire? Est-ce le rapport des commissaires, ou est-ce vous-même qui vous vous le reprochez? Comme procureur vous devez être payé, vous le savez bien, l'article 1702 du code vous le dit en toute lettre. Et puis votre trouble, vos dépenses pour faire incorporer la loterie en 82-83, tout cela méritait récompense: tout le monde le sait et les commissaires n'avaient pas besoin de le dire. Mais vous, qui vous plaignez de l'inexactitude de leur rapport, pourquoi ne le complétez-vous pas? Pourquoi ne dites-vous rien de votre reçu du 10 septembre 1885, par lequel vous acceptez comme paiement de votre trouble pour obtenir cette incorporation une part de \$1,000 en billets de la loterie. Si ces billets n'ont pas tous été gagnants aux tirages, est-ce la faute des commissaires? Est-ce la faute de la loterie? Est-ce la vôtre? Si le lot de \$5,000 gagné par un pauvre tailleur de pierre de Québec, vous fut échoué sur un de ces billets, vous n'auriez pas été fâché, et l'expérience aurait été fautive. Si le sort ne vous a pas favorisé vous ne pouvez pas en conclure que vous n'avez pas été payé. Avouez M. Archambault que vous vous êtes mis le doigt dans l'œil un peu trop loin.

Aussi M. le sénateur Trudel, avant de publier votre plainte, a soin de vous la faire signer, et de vous faire déclarer que son rapporteur a exprimé votre pensée mot à mot, afin de n'être pas exposé à corriger le lendemain les avancés de la veille. Mais ce n'est pas tout. M. Archambault, encore sous l'influence d'un mouvement primo primus, enfonce sa rossinante et se lance à fond de train contre les investigateurs dans l'Étendard du 10 septembre. Cette fois il n'y va pas de main morte. Le rapport est fait secrètement à la hâte, sur les seuls renseignements fournis par les employés de la loterie qui ont intérêt à assermenter des états de comptes inexacts sans rien voir. Ils ont construit leur rapport pour lui faire tort, pour faire croire au public qu'il avait si mal administré la loterie que M. Labelle avait dû la céder à M. Audet. Ils n'ont pas voulu se renseigner sur ce qui a été fait; ils ont dressé un rapport inexact pour tromper le public, etc., etc., et tout cela se termine par une lettre de menace de poursuite. Savez-vous bien, M. L. H. A., qu'après une pièce comme celle-là, on peut douter de votre expérience, même dans les questions de loi. Si les investigateurs étaient tant soit peu méchants, ils pourraient vous en cuire. Il y a dans tout cela un libelle bien conditionné, où j'ai me trompe fort. J'aimerais à vous entendre faire, devant un tribunal, la preuve des accusations que vous portez contre des hommes honorables. Sans compter qu'en menaçant les investigateurs pour la publication de leur rapport, m'est avis sans avoir votre expérience en matière légale, que vous vous trompez d'adresse.

Les investigateurs étaient chargés de faire rapport à l'Évêque, ce qu'ils ont fait. Si leur rapport est devenu public, ce n'est pas leur affaire. En définitive, ce que vous avez écrit, sous votre signature, M. Archambault, dans ces deux articles, nuira

bien plus à votre réputation que le rapport des commissaires.

Et voilà ce que c'est que l'expérience.

A bon entendeur, salut.

LA FABRICATION, EN FRANCE, DU VIN AVEC LE RAISIN SEC

Sans le phylloxera, cet insecte qui a tant ravagé la vigne, en France, nous n'aurions peut-être jamais connu cette nouvelle industrie qui date seulement de 1880. Il faut bien l'avouer, le vin de raisin sec, aujourd'hui, envahit partout le marché. Semblable à la marée qui monte, il déborde de son pays d'origine pour se répandre dans les contrées les plus éloignées.

La nécessité étant mère de l'industrie, les savants, en France, n'ont pas tardé à faire des recherches pour suppléer au déficit des récoltes du raisin qui devait atteindre leur pays d'une manière fatale, dans l'une de ses principales ressources c'est-à-dire le grand commerce de vin que la France fait avec tous les pays du monde.

La première fois que j'ai entendu dire que l'on faisait, en France, du vin avec le raisin sec, je ne me suis pas montré trop incrédule; car je me suis dit: on fait bien de la bière avec de l'orge séchée et de l'eau, pourquoi ne ferait-on pas de même du vin avec le raisin sec et de l'eau. Sans doute, que les savants ont dû procéder à l'aide du principe: que la similitude des causes produit les mêmes effets.

Ceux qui connaissent la théorie de la fermentation de la bière et du vin, ne seront pas surpris qu'on ose dire que la bière est en réalité du vin d'orge.

On peut faire de la bière avec de l'orge fraîche, mais il est reconnu qu'elle est meilleure faite avec de l'orge séchée.

Pourquoi n'en serait-il pas de même du vin fait avec le raisin sec?

Voici l'analyse du raisin frais: le raisin frais contient, dit-on, 98 parties d'eau, les 2 autres centièmes qui restent comprennent le sucre, le tannin et d'autres substances qui, bien en si petites quantités qu'elles soient, font la variété du bouquet des vins.

Le raisin sec contient donc tous les éléments du vin, moins l'eau qui lui a été enlevée par la dessiccation. C'est le sucre du raisin qui fait le vin. C'est tellement le cas, que dans les années pluvieuses où le raisin est moins sucré, le vin est moins bon. C'est pas le jus qui lui manque c'est le sucre.

C'est la même théorie pour le cidre. Livre pour livre, la pomme séchée étant plus sucrée que la pomme verte, elle fait un bien meilleur cidre.

Dans ce siècle de progrès, rien ne doit plus nous surprendre d'après ce que l'on sait tous les jours. Les choses qui nous semblaient les plus impossibles, il y a quelques années, nous les voyons chaque jour entrer dans le domaine de la pratique.

St-Jérôme, 20 Août 1887.

Arthur Desfossez.

PENSEES

Craus dans la fortune, espère dans le malheur.

Convoi funebre.

Monsieur Thimothée RHEAUME, ci-devant de St-Lin, actuellement de St-Jérôme, prie ses amis et connaissances d'assister au funérailles de Mme Thimothée RHEAUME, née SAVARD, qui auront lieu le vendredi, 16 septembre courant, à 9 hrs. A. M.

On se réunira à la maison mortuaire à 8 1/2 heures.

HABILLEMENTS... AU MAGASIN V. FERRIER FORGET à Ste-Agathe-des-Monts

A VENDRE UN ETABLISSEMENT DE CARROSSERIE... ST-SAUVEUR DES MONTAGNES

Conditions faciles A VENDRE A STE-AGATHE DES MONTS... 20 arpents du village, près de la station du futur chemin de fer...

FAIT EXTRAORDINAIRE!... EDMOND CLERMOND 1489, rue Notre Dame, près de la rue Bonsecours, Montréal.

LE CHEMIN DE FER DANS LES CANTONS DU NORD... Contenance: 140 arpents, 6,000 érabes peuvent être entaillées.

JEUNES GENS QUI SOUFFREZ... des effets de mauvaises habitudes de jeunesse, le résultat de l'ignorance ou de la folie, qui vous trouvez faibles, nerveux et épuisés; aussi vous, hommes parvenus au milieu de la vie ou vieillards, qui, abattus pour avoir abusé ou excès de travail et qui dans un âge avancé ressentez les conséquences des excès de la jeunesse, procurez vous et lisez le traité de M. Lobon sur les maladies des hommes.



Province de Québec } Cour Supérieure
District de Terrebonne } No. 126

En vacance.
St-Scholastique, le cinquième jour de
septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.
GEORGE LAUZON, charpentier et menuisier de St-Basile dans le district de
Terrebonne.

Demandeur
vs.

DANIEL ETHIER, huissier, et dame
ETHIER BINETTE son épouse, tous deux
ci-devant du dit lieu de St-Basile et résidant
aux Etats-Unis d'Amérique et le dit DA-
NIEL ETHIER tant en son nom personnel
que pour autoriser sa dite épouse à ester
en justice.

Défendeurs
Il est ordonné aux défendeurs de com-
paraître dans les deux mois.

ALPHONSE RABY,
Dép. P. C. S.

On vient
DE
RECEVOIR
100.000 sacs

A ENVELOPPER
De toutes grandeurs depuis 1/2 livre
jusqu'à 25 livres.

EN VENTE
AUX PLUS BAS PRIX DE
Montreal
A LA

LIBRAIRIE DU NORD
Rentrée des Classes.

A LA
Librairie du Nord
SAINT-JEROME
— Pres du Collège —
On trouvera aux mêmes prix qu'à
MONTREAL:
Tous les Effets de classe, Livres,
Papeterie, etc.
NE PAS L'OUBLIER!

TAPISSERIES
PLUS
de 2.000 pièces
DE TAPISSERIE
Des plus variées
AVEC
Bordures, Rosaces,
Etc., Etc.
Sont à Vendre

A LA
Librairie du Nord
Aux plus bas prix de Montréal.

On trouvera
A LA LIBRAIRIE
DU NORD

Le Secrétaire Universel..... 0 25
L'art Epistolaire et la Poli-
tesse 0 08
La vraie Politesse et le bon
Ton 0 25
Recueil de Compliments, Let-
tres, etc., etc. 0 30
Quadruple Oracle des Dames
et des Demoiselles..... 0 30
La Clé des Songes ou l'Art
cabalistique 0 15

MUSIQUE!
MUSIQUE!!

CHOSE
EXTRAORDINAIRE

POUR
10 CTS! 10 CTS!!
On a un Morceau
de magnifique Musique
— A LA —
LIBRAIRIE DU NORD

On a le choix dans une
série considérable.

MORCEAUX
POUR LES COMMENÇANTS SURTOUT.

ROLE D'EVALUATION

VENDRE
Librairie du Nord
ST-JEROME
Et le Traité du Cheval 25 cts
Livre nécessaire à tout proprié-
taire de cheval.
IL EN RESTE PEU

J. J. GRIGNON,
AVOCAT,
A SAINT-JEROME,

Suivre les cours du district de Terrebonne
1er sept. 1 a.

BERGEVIN & LECLAIR
AVOCATS,
55, rue St-Jacques, 55,
MONTREAL,

N. B. — Suivront les cours des district
de Terrebonne et de Richelieu.
Janv. 84 a.

**ARGENT A PRETER, Proprié-
taires à vendre, Transactions sur
Billets, comptes et collections, etc**

S'adresser à
JOE. E. PARENT,
Notaire.
St-Jerome P. Q.

LEBLANC & BOISVERT
AVOCATS
25 RUE ST-GABRIEL
MONTREAL

P. E. LEBLANC, M. P. P. O. BOIS-
VERT, L. L. L.
M. Leblanc député à l'Assemblée Légis-
lative de Québec, suivra les cours du dis-
trict de Terrebonne.

H. FREDERICK GAREAU,

HUISSIER de la C. S. pour les districts de
Terrebonne et d'OTTAWA (nouvellement reçu
pour le district d'OTTAWA), se chargera de
toute mission qu'on voudra lui confier, en
rapport avec sa profession, et il s'en ac-
quitte avec soin et zèle. Adressez-vous
donc à

FRED. GAREAU
ST SAUVEUR DES MONTAGNES, comté
de Terrebonne.

J. N. Lachapelle

Annonce au public qu'il occupe l'an-
cienne boutique de forge de M. Berthiaume,
et qu'il est préparé à recevoir tout ouvrage
de forge qu'on lui confiera.
M. LACHAPELLE a une grande expé-
rience dans le ferrage des chevaux, art
qu'il a pratiqué aux Etats-Unis pendant
5 ans.
Répare et retrempe les pics à moulin à
farine, les haches, les charnues et les
forets (drills).
Eh! il se charge de toutes sortes de
réparages imaginables qui dépendent de
son métier.
Tout ouvrage garanti, et aussi bon mar-
ché qu'ailleurs.

6 ms. — 5 mi 7

A ST-JOVITE.

Tenu par M. DUCHENE. Cet hôtel est
administré sur un bon pied. Bonne pension
et bons lits. — Excellentes cours et bonnes
écuries. — Station d'arrêt pour le postillon
de la Chute aux Iroquois. Chevaux et voi-
tures à la disposition des voyageurs, à des
conditions libérales.

REPAS A TOUTE HEURE.

A VENDRE Tous les appareils
de la brasserie

BAUDRY, de la ville de St-Jérôme, con-
sistant en une machine à vapeur, plats à
lait (vingt en tout), balances pour recevoir
le lait et peser le sel et le beurre; baratte
cylindrique, rouleau et presse. Le tout en
très bon ordre et à de très bonnes con-
ditions.
S'adresser à Jos. BEAUDRY ou à ANT
BEAUDRY, ville de St-Jérôme.



AVIS aux ENTREPRENEURS
CANAL DU SAULT SAINTE-MARIE.

LES ENTREPRENEURS qui ont l'intention
de soumissionner pour les travaux de con-
struction du Canal projeté à être construit
sur le côté Canadien de la rivière Sainte-
Marie sont par le présent informés que des
soumissions seront reçues vers le mois de
JANVIER prochain et que maintenant,
jusque vers le commencement de novem-
bre prochain, est le temps le plus favorable
pour examiner la localité.

Quand les plans, devis et autres docu-
ments seront prêts avis en sera dûment
donné et les Entrepreneurs auront alors
l'occasion de les examiner et on leur four-
nira les blancs de soumissions, etc.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Ca-
naux.
Ottawa, 24 Août, 1887.

Quand vous irez à Montréal; ache-
tez vos chaussures chez MICHEL
JOYAI, No 46 rue St-Laurent, où
vous trouverez son ouvrage ET BON
MARCHÉ. Chaussures faites à ordre



Province de Québec } DANS LA COUR
District de Terrebonne } DE CIRCUIT
No 445.
EN VACANCE

St-Scholastique, le cinquième jour de
septembre mil huit cent quatre-vingt-sept.
Téléphone GLOBESKY WILSON,
écuyer, médecin de St-Picard, dit district,
Demandeur

vs.
Noé VERDON, boulanger, ci-devant du
même lieu, maintenant absent aux Etats-
Unis d'Amérique.

Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de compa-
raître dans les deux mois.

Alphonse RABY,
Dép. G. C. C.
PREVOST et MATHIEU,
Avocats des Demandeurs.

J. T. LETOURNEUX
Peintures, Huiles, Vernis, Tentures,
Machines patentées, etc.

MONTREAL
No. 259 Rue St Paul

LOTERIE
NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu
le TROISIEME MERCREDI
de chaque mois
La valeur des prix qui seront tirés le

MERCREDI, 21 SEPT. 1887
— SERA DE —

\$60,000

COUT DU BILLET

Première Série - - - \$1.00
Deuxième Série - - - 25cts

Demandez le catalogue des prix
LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,
NO 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Ferronneries, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie
AU MAGASIN DE FER

De S. G. LAVIOLETTE, fils de M. Gabriel Lavolette
Qui achète le fonds de commerce de MM. FISKE et WILSON

A L'enseigne DU GODENDARD
RUE ST-GEORGES

PRMS DU MARCHE
Messieurs les Marchands et Forgerons sont invités de venir constater par eux-
mêmes que nos prix réduits sont très raisonnables, d'après toute compétition
VERRES DE LAMPES AU PRIX DU GROS DE MONTREAL
Une réduction de cinq pour cent sur les achats au comptant.

S. G. LAVIOLETTE — Rue St-Georges — St-Jerome

FONDERIE DUMONTVILLE
ETABLIE EN 1877

Aux Manufacturiers.
Faisant une spécialité de la mécanique et ayant un outillage complet, nous sommes
en état d'exécuter toutes commandes pour Machineries que voudront bien nous
confier les Propriétaires de Moulins.

— Arbres de ligne — Fers de Meules complets — Engrenages droits ou d'angles —
— Poulies, etc., etc. —
[TOURNAGE] PLANAGE [TRABAUX] BOULONNAGE [ETC., ETC]
Machines de Scies améliorées toujours en stock.

BALUSTRADES POUR CIMETIERES
Nous avons, pour entourer d'une manière convenable les Terrains de Familles,
bon choix de patrons pour Balustrades en fer et en fonte, Poteaux, Barrières et
nœuds appropriés de toutes sortes.

ARTICLES DE FONDERIE
Poêles, Chaudières, Canards, Eviers (Laviers), Caps de cheminées, Portes à
ramoner, Collets de tuyaux, Caps ou Têtes de poteaux, Panneaux ou Grillages de
portes, Fontes de Charrues, Boîtes de roues, Roues de brouettes, etc., etc.

PIEDSTEAUX — VASES et BANCs RUSTIQUES — PRESSES A LETTRES
Aif A. LAVIOLETTE & Cie
Nous fondons le cuivre. — Echange pour vieille fonte et vieux cuivre.

26 mi 7.

STATUTS DU CANADA

PRIX DES STATUTS
AU BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE, A OTTAWA

B. HAMBERLY, Imprimeur de la Reine.
PROVINCE DU CANADA

Statuts Refondus H. C.	5	Co
" " B. C.	25	Lois criminelles en 1 vol.
Code de Procédure Civ.	1	50	Ordres en Conseil, à 1874.....

PUISSANCE DU CANADA

Statuts de 1869	50	Statuts de 1879, Vol. I.....
33 " " 1870	80	" " " Vol. II.....
34 " " 1871	80	" " " Vols I & II
35 " " 1872	00	44 " " 1880, Vol. I.....
36 " " 1873	60	" " " " Vol. II.....
37 " " 1874	43	" " " " Vols I & II
38 " " 1875, Vol. I.....	50	45 " " 1881, Vol. I.....
" " " Vol. II.....	80	" " " " Vol. II.....
" " 1876, Vol. I.....	80	" " " " Vol. & II
" " " Vol. II.....	80	46 " " 1882, Vol. I.....
40 " " 1877, Vol. I.....	00	" " " " Vols I & II	2
" " " Vol. II.....	60	42 " " 1883, Vol. I.....	1
41 " " 1878, Vol. I.....	50	" " " " Vol. II.....	0
" " " Vols I & II	80	" " " " Vols I & II	2
" " 1878, Vol. II.....	35		
" " " Vols I & II	00		

LA
BANQUE DU PEUPLE
EN FACE DU PONT
ST JEROME
Bureau ouvert pour dépôt et escompte
de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi.
Intérêt payé sur dépôts à terme.
Traités et lettres de change achetées et
vendues payables dans toutes les parties
du monde.
J. A. THEBERGE,
Gérant
St Jérôme, 20 Mai 1886.

FERME
A Vendre
A ST-SAUVEUR DES MONTAGNES
Rang du Grand Ruisseau.
Belle Sucrierie et Bâtisses toutes neuves, à
un mille de l'église.
S'adresser à Mme Thomas Matte
St-Sauveur des Montagnes.

L. P. Guillemette
Marchand de Nouveautés
ST-JEROME
TWEEDS.
SERGES.
COATINGS
Vous trouverez aussi à ce magasin un
bel assortiment

D'etoffes a robe
Dans les patrons les plus élégants, les
plus riches et les plus distingués.
Deux modistes de première clas-
se sont attachées au magasin pour la con-
fection de
Chapeaux, robes, Manteaux,
Un tailleur pour la confection d'habille-
ments pour hommes.
L. P. GUILLEMETTE
BATISSE ELLIOTT
St. Jérôme, 11 mai 1885.

A Vendre
Une des belles propriétés
agricoles de St-Sauveur
des Montagnes, rang du Grand
Ruisseau.
124 arpents dont 100 arpents en excellent
état de culture; Maison et autres Bâtisses.
Beau terrain.

UNE AUTRE TERRE
Située au trait carré de la première, à
15 arpents de l'église. — Belle sucrierie.
— Beau bois. — 90 arpents, maisons et
autres bâtisses.
Ces deux terres se vendront à des con-
ditions faciles, ainsi que les instruments
aratoires et le stock des animaux composé
de sept chevaux, dix vaches, etc.
S'adresser à Jérémie Valade,
St-Sauveur des Montagnes.

A VENDRE
Un moulin à scie ronde en pleine opé-
ration à St-Adolphe de Howard à 4 lieues
de St-Sauveur, à 2 lieues de Ste-Agathe
Plus 400 billots rendus au moulin. Pouvait
d'eau magnifique.
Conditions extrêmement faciles.
S'adresser à ce bureau ou à
J. P. NANTREL

E. CIBAUT,
MAGASIN
d'épicerie, vins, liqueurs, grains
PROVISIONS, FERRONNERIES,
FAIENCE, CHAUSSURES, Etc
COIN DES RUES
Jacques-Cartier et Dumont
(Batisse Hervieux)
St-Jérôme, 2 Janvier 1882

PIERRE SIMARD
SUCESSEUR
DE
W. E. ELIOTT
MAGASIN
D'épicerie, vins, liqueurs, grains
PROVISIONS, FAIENCE,
COIN DES RUES
St-George et Ste-Anne
Batisse Elliott

FONDÉE EN 1803
IMPERAL FIRE INSURANCE CO
DE LONDRES
CAPITAL PAYÉ : \$7,786,666.00 | CAPITAL EN BANQUE : \$8,747,467.00
Depuis 1864, \$2,000,000.00 ont été payées en Canada.
LA ROYALE
CAPITAL : \$10,000,000.00
COMMERCIAL UNION (Angleterre)
CAPITAL : \$12,500,000.00

LA PHENIX, d'Angleterre
La City of London (Angleterre)
Sécurité absolue. Tous dommages payés avec promptitude.
Dr C. L. DE MARTIGNY,
Agent de ces diverses Compagnies pour le district

Feuilleton du 'NORD'

L'Oncle Louis

L'AVENTURIER

PAR

PAUL FEVAL

IX

UN HÔTE CHARMANT

Suite

Robert de Blois s'asseyait à la droite du maître de Penhoel ; il avait à sa gauche madame, qui, dans les jours froids de l'hiver abandonnait volontiers son poste d'honneur au centre de la table, pour se rapprocher de la cheminée. Derrière Robert, se tenait Blaise, à qui l'on avait donné, comme à son maître, un habillement sec.

L'Endormeur faisait son apprentissage de valet de chambre. Il y allait de bon cœur, et se trouvait assurément mieux là qu'entre les branches de son saule. Néanmoins son œil comptait avec mélancolie les excellents morceaux dévorés par Robert.

Il se demandait peut-être si c'était un présage, et si, en toutes choses, lui, Blaise, à cause de la position qu'il avait acceptée, ne serait point contraint à vivre sur les restes de Robert.

Celui-ci, tout en mangeant d'un merveilleux appétit, employait son temps le mieux qu'il pouvait. Grâce aux renseignements du père Gérard, il avait mis un nom, dès le premier coup d'œil, sur chacune des figures inconnues. La description de l'aubergiste, exacte et complète, lui était un garant de l'exactitude des autres détails, puisés à la même source.

Et pourtant, si l'on passait des personnes à l'ensemble de l'intérieur campagnard, les notes, fournies par maître Gérard semblaient tourner un peu à l'exagération. Robert, qui travaillait de l'œil presque autant que de la mâchoire, cherchait en vain autour de lui ces symptômes annoncés de drame latent et intime, qui lui eussent donné tant de facilité pour pêcher en eau trouble.

Toutes les figures lui semblaient d'un calme désespérant. Il ne voyait là qu'une jeune mère, heureuse entre son mari et son enfant. Le reste de l'assemblée, l'oncle Jean, ses filles, Vincent et Roger complétaient pour lui une de ces belles et bonnes familles, dont la félicité uniforme, et légèrement ennuyeuse, ferait l'effroi de nombre de gens malheureux dans nos villes.

Le lecteur, resté sous l'impression de la scène du salon de Penhoel, aurait lui-même éprouvé, pour un peu, la surprise de Robert. L'aspect avait, en effet, changé. Ce n'était plus ce sombre silence, pesant naguère sur les hôtes du manoir et coupé, à de rares intervalles, par des paroles de triste augure.

L'arrivée d'un étranger, qui est toujours un événement dans ce coin reculé de la Bretagne, empruntait ici aux circonstances qui l'avaient accompagnée une émotion d'intérêt et de curiosité. Il ne faut pas entrer brusquement dans le ruisseau dont on veut scruter le cours tranquille. L'eau se trouble, le poisson se cache, et ce luisant

caillou que vous vouliez voir de plus près a disparu sous la vase soulevée par votre pied imprudent. Robert se faisait écran à lui-même.

En outre, il faut bien le dire, à l'heure où nous avons pénétré pour la première fois dans le manoir, René avait auprès de lui un flacon d'eau-de-vie à moitié vide. Or, Penhoel à jeun était un mari confiant et doux, mais il avait l'ivresse farouche et l'alcool changeait en noires visions les souvenirs douloureux qui étaient au fond de son âme.

L'expédition sur le marais avait entièrement dissipé les fumées de l'eau-de-vie.

Seul, parmi les convives qui entouraient la table, l'oncle Jean avait gardé la mélancolie que nous avons vue naguère sur son vénérable visage. Seul il songeait encore à celui dont le nom, prononcé à l'improviste, avait produit une sensation si pénible, une heure auparavant, parmi les hôtes de Penhoel.

Tout le reste de l'assemblée s'occupait énormément de l'étranger. L'homme de loi et le bon maître d'école le considéraient avec cette attention curieuse que nos badauds de Paris mettent à lorgner un Ethiopien ou un O-jib-be-was. Les jeunes filles admiraient sa tête expressive et belle. Roger voyait, à tout hasard, en lui un héros de roman. Vincent, au contraire, éprouvait, à le contempler, un sentiment hostile, et tâchait en vain de s'expliquer à lui-même cette instinctive aversion.

Ses yeux allaient incessamment de l'étranger à Blanche de Penhoel, comme s'il eût redouté pour l'enfant un danger inconnu.

— A votre santé, mon cher hôte ! dit Robert en portant un verre à ses lèvres ; et, pour la centième fois, recevez mes actions de grâces. Sans vous, Dieu sait où je serais à cette heure !

— Je n'ai fait que mon devoir, répliqua le maître de Penhoel.

— Ce n'était pas ainsi que l'entendait votre sombre pilote ! reprit Robert en souriant.

— Benoît Haligan est un digne cœur, dit madame ; il a sauvé bien des malheureux en danger de mort ; mais son esprit est faible, et nos campagnes ont des préjugés un peu sauvages.

Robert s'inclina respectueusement. — C'est un pays heureux et béni, madame, murmura-t-il, que celui où Dieu a mis dans le cœur des puissants le remède à l'ignorance du pauvre.

Bien que nous ayons vu Robert en parfait compagnonnage avec le gros Blaise et Bibandier, il n'avait pas été sans fréquenter probablement meilleure compagnie ; car, à l'occasion, il savait prendre des manières élégantes et courtoises. Peut-être, dans un de ces salons-modèles qui font la gloire de nos aristocratiques faubourgs, les habiles eussent-ils distingué quelques taches légères dans son jeu : — nous disons peut-être ; — mais à Penhoel, son ton semblait exquis, et chacune de ses paroles, en quelque sorte, le piédestal de sa supériorité.

— On m'avait bien dit, reprit Robert, ce que je trouverais à Penhoel ; mais certaines gens ont le bonheur d'être ainsi faits que, pour eux, la renommée est toujours au-dessous de la vérité. Peut-être ne dois-je pas rester en France bien longtemps désormais... quoi qu'il en soit, j'ai vu ce que d'autres cherchent en vain parfois toute leur vie : la maison d'un vrai gentilhomme ! Penhoel rougit d'orgueil.

Robert tendit son assiette vide par-dessus son épaule, et Blaise

pir. Robert se retourna vivement.

— Comment ! s'écria-t-il avec une bonté charmante, c'est toi qui es là, mon pauvre garçon ?

— J'ai voulu servir monsieur... commença Blaise.

— Va-t'en bien vite ! interrompit Robert. Madame, veuillez me pardonner, je vous en prie, mais Blaise est un domestique corame ou n'en voit guère. J'ose réclamer pour lui une part des bontés dont vous voulez bien me combler.

Tout le monde, à commencer par le maître de Penhoel et madame, sut gré à Robert de ce bon mouvement. Ce n'était pas seulement un homme d'une distinction rare, c'était encore un généreux cœur.

On éprouve un plaisir véritable à découvrir ainsi des qualités sérieuses chez l'homme qui a sa place au premier aspect. Les jeunes filles et madame remercièrent l'étranger du regard, et Blaise reconnaissant gagna l'office.

Le souper dura depuis vingt minutes, et il y avait bien une heure que Robert était entré à Penhoel ; néanmoins, et malgré cette circonstance que Robert avait parlé, dans le bateau, d'une mission dont il était chargé pour le maître du manoir, aucune question ne lui avait été adressée. C'était, à coup sûr, de la fine fleur d'hospitalité ; mais Robert ne l'appréciait point : il eût préféré un empressement indiscret et curieux, parce qu'il avait son histoire toute prête.

Voyant, cependant, que la question ne venait point, il se résigna à prendre la parole.

— Vicomte, dit-il, en tendant la main au maître de Penhoel avec un laisser-aller tout aimable, il ne me convient pas de me prévaloir de votre réserve et je veux que vous sachiez, à tout le moins le nom de l'hôte que le hasard vous envoie. Je m'appelle Robert de Blois.

Penhoel s'inclina. — C'est un vieux nom breton, dit-il ; vous devez connaître cela, mon oncle ?

L'oncle Jean, comme presque tous les vieux gentilshommes de campagne, était un vivant armorial.

— Certes, répliqua-t-il, nous avons plusieurs familles, et sans parler de la maison ducale dont un membre porta ce nom, il y a les de Blois de Quimper et les de Blois de Moncontour...

— Ma famille était, en effet, originaire de basse Bretagne, reprit Robert ; mais je ne puis prétendre qu'à une parenté bien éloignée avec la race honorable dont vous me parlez, monsieur, car mes pères habitent l'Amérique depuis fort longtemps déjà.

L'oncle Jean murmura en recueillant ses souvenirs : — J'y suis ! ce doit être cela ! Un chevalier de Blois, du nom d'Emery, fut contraint d'émigrer lors de l'édit de Nantes.

Robert regarda l'oncle avec admiration.

— Il est de fait, dit-il, que mon bis-aïeul portait le nom d'Emery ! Quoi qu'il en soit, j'ai quitté Boston, résidence de mon père, pour venir traiter en France des affaires assez considérables : une de ces affaires m'appelaient dans ce pays. Depuis mon arrivée en France je n'avais pas eu d'aventures ; Paris et ses filous m'avaient laissé ma bourse ; ma chaise de poste avait roulé de nuit comme de jour, sans être arrêtée jamais par aucun de ces baudits classiques qui viennent presque aussi rares que les revenants ; mais aujourd'hui, je me suis dédommagé, je vous jure !

Voici mon histoire en deux mots : je suis arrivé ce matin à Rodon,

porteur de valeurs importantes : j'avais une mission à remplir dans l'intérieur du pays. Le bon aubergiste de Rodon, maître Gérard, ne m'a pas laissé ignorer les dangers de la route ; mais je n'y voulais point croire, et d'ailleurs je tenais essentiellement à remplir moi-même mon message. Je suis parti ; à une lieue de Rodon, j'ai rencontré des bandits qui m'ont dévalisé.

— Les uhlands, murmura-t-on à la ronde.

— Je ne saurais pas vous dire le nom au juste ; c'était une armée entière de coquins à mines épouvantables !

— Et ils vous ont tout pris ? demanda madame.

— Tout mon argent. Mais ces brigands ne me paraissent pas arrivés à un degré très avancé de civilisation, car ils laisserent dans ma valise mon portefeuille bourré de bank-notes.

Ah ! fit-on avec contentement autour de la table.

— Permettez ! je n'en suis pas beaucoup plus riche. Ma valise et tous les papiers qu'elle contenait sont maintenant bien loin, si votre infernale rivière a continué de courir le même train.

— C'est vrai ! le déris ! murmura l'assemblée, qui prenait au récit et à l'homme un intérêt de plus en plus vif.

— Les deux charmantes filles de l'oncle Jean oublièrent de manger pour le regarder. Elles écoutaient bouche bée, et ne détachaient point de l'étranger leurs yeux hardis à force de candeur. Au nom de Paris elles avaient changé un rapide regard et un éclair s'était allumé dans leurs prunelles.

Blanche, timide enfant, se cachait à demi derrière sa mère et regardait à la dérobée. Roger admirait de tout son cœur : il n'avait jamais rien vu de comparable à ce brillant cavalier, égarant tout à coup sa fine élégance au milieu des landes bretonnes. Quant à Vincent, il gardait toujours sa physionomie rude et sombre.

Le maître d'école et l'homme de loi, placés côte à côte au bas bout de la table, avaient surtout envie de savoir ce que contenait d'argent la fameuse valise.

— On a retrouvé plus d'une fois sur le gazon du marais, dit le père Chauvette avec modestie, des objets perdus dans le trajet de Port-Corbeau.

— Je promettrais de grand cœur mille louis, s'écria vivement Robert, à celui qui me rapporterait ma valise !

L'homme de loi prit note de cet engagement et fit dessein d'aller le lendemain de grand matin à la pêche. Robert poursuivait en souriant :

— Mais il ne faut jamais compter sur les miracles, et j'aurais mauvaise grâce à me plaindre du sort ! Je ne puis pas dire que je ne regrette point les sommes perdues, car je suis loin de ma famille, et la position d'un étranger sans argent me paraît peu enviable ; mais, en définitive ce sont quelques milliers de louis de moins, voilà tout. Se laisser abattre pour si peu serait indigne d'un gentleman. Mon cher hôte, je bois à votre santé.

Ces derniers mots furent prononcés avec une franche bonne humeur. Cela indiquait d'abord une grande fortune, ce que personne ne dédaigne ; en outre, ce qui faisait plus d'impression encore sur la plupart des convives, cela dénotait une vraie hauteur d'âme. On ne raconte pas tous les jours un homme parlant avec gaieté d'une perte semblable. Robert gagnait à chaque instant dans l'estime des hôtes de Penhoel.

A suivre

AVIS IMPORTANT

La MAISON M. H. TOUSSAINT et Cie artistes sculpteurs, Rue St-Jérôme à

ST-JEROME

Manufacture de monuments funéraires en pierre et en marbre, entourages, sculptures, gravure, nettoyage en tous genres. Monuments à \$5.00 et au-dessus.

Ouvrage garanti

Plusieurs prix aux Expositions de France, de Belgique et du Canada. Facilité de paiements

LOUIS WENGENDER

Artiste Sculpteur, GERANT

LIVRES ET PAPETERIES

Nous avons toujours, comme précédemment un grand choix d'ouvrages de

LITTÉRATURE, HISTOIRE,

THEOLOGIE, SCIENCE, MÉDECINE

et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les LIVRES DE PRIÈRE, DE PIÉTÉ, les LIVRES D'ÉCOLE, ainsi que les articles de librairie proprement dits

Les améliorations et l'agrandissement ont été nécessaires par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE en librairie comme en Papeterie

J. B. ROLLAND & FILS

Nos 6, 8, 10, 12 et 14, Rue

St-Vincent

MONTREAL.

BANQUE

Ville-Marie

AGENCE

DE

ST-JEROME

Sous la direction et surveillance immédiate de

M. Godf. Laviolette, Y RESIDENT.

TRAITES payables au PAIR émises dans tout le Canada, les États-Unis et l'Europe.

LETTRES DE CHANGE et TRAITES achetées sur tous les pays étrangers, et

COLLECTIONS faites aux conditions les plus libérales.

DEPOTS COURANTS D'ARGENT ou A TERME acceptés quel que soit le montant.

Des intérêts seront payés sur Dépôts à terme.

PRETS D'ARGENT et ESCOMPTÉ accordés sur bons billets.

Bureau ouvert de 10 h. A. M. à 3 h. P. M.

Ferme le samedi à 1 h. P. M.

Godf. Laviolette,

Gerant.

St-Jérôme, 12 juillet 1887.

HOTEL GODMER

SAINTE-ADELE

COMTE DE TERREBONNE

Confortable établissement maintenu sur un bon ton par Onésime GODMER, que les gens qui visitent le Nord ne sont pas sans connaître avec avantage. — On traite les étrangers avec déférence et prévenance. — Tables bien servies. — Bonnes écuries et remise. — N'oubliez pas de vous arrêter chez O GODMER, village de Ste-Adèle.

A VENDRE

Pouvoir d'eau dont la chaussée est construite avec quatre arpent de terrain maison et dépendances.

La maison à vendre ou à louer.

S'adresser au Bureau de Poste à

E. MARCHANT

St-Jérôme, 27 mars 1884

Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui envoient des annonces pour être insérées dans la "Gazette du Canada", voudront bien observer les règles suivantes :

1o Adressez : "La Gazette du Canada Ottawa, Canada"

2o Indiquez le nombre d'insertion requises ;

3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une page.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN

Imprimeur de la Reine

Bureau de l'Imp. de la Reine

1er avril 1886.

ROUE HYDRAULIQUE

Toutes personnes qui ont des pouvoirs d'eau, devraient acheter la ROUE ETHIER. Ces roues sont de dimensions diverses. Celle de 6 pieds fait 64 évolutions à la minute avec 3 pieds Tête d'eau, et dépense 393 pouces d'eau.

Une roue de trois pouces a fait u-delà de quatre mille évolutions à la minute avec la centième partie d'un pouce d'eau de l'aqueduc de St-Jérôme.

Ma roue peut être placée au fond de l'eau, à l'épreuve de la glace, le support de la roue pouvant être hors de l'eau. La pé. ne forcera pas à lever. Monsieur Joseph Limoges de St-Jérôme a une de ces roues, et en est satisfait.

Patentée pour le Canada et les États-Unis. Conditions faciles.

M. CALIXTE ETHIER

St-Jérôme, P. Q.

On a besoin

A St-Sauveur des Monts de deux ou trois institutrices pour écoles élémentaires.

S'adresser au

REV. M. JODOIN, P.TRE,

Président des Commissaires.

J. S. MAYO

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'HUILES

DE TOUTE DESCRIPTION

9, rue Common,

Montreal

HUILE DE LARD

— Huile de Laine —

— Huile de Pattes de Bœuf —

— Huile à Engin —

— Huile à Cylindre —

— Huile à Machine à Coudre —

— Huile de Morue —

— Huile de Loup marin pale —

— Huile de Loup marin straw —

— Huile à Machinerie —

— Huile à Moulin à battre —

12 ms. — 12 ms 7.